



# Le Petit Chavanais

<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

## Le mot du maire

L'épidémie de COVID-19 a brutalement bouleversé notre vie quotidienne, notre organisation familiale, professionnelle, la scolarité de nos enfants, et, bien plus encore...

Plus que jamais, l'action communale est conditionnée par les directives gouvernementales décrétées de jour en jour, pour faire barrage à cette pandémie virale. C'est donc au quotidien que nous nous adaptons avec la volonté d'accomplir au mieux les missions confiées à notre collectivité communale. Je tiens à vous assurer que les mesures préconisées pour protéger la santé de tous sont appliquées avec rigueur et je rappelle qu'elles doivent l'être par tous et partout.

Pour vous accompagner dans ce contexte exceptionnel, nous avons adapté le fonctionnement du secrétariat de mairie pour répondre à vos démarches impératives. Vous pouvez donc nous joindre par téléphone et par messagerie, nous vous proposerons les solutions possibles en prenant toutes les précautions nécessaires (rappel des coordonnées ci-après). Le secrétariat de mairie reste le lieu central pour le premier niveau d'information.

La vie des assemblées municipales et intercommunales a été réduite au minimum jusqu'à l'installation des nouveaux élus, pour l'instant prévue entre la fin mai et courant juin, suivant la taille et situation de chaque commune.

Malgré nous, moi-même et les adjoints, nous assurons nos fonctions jusqu'à l'élection de nos successeurs et l'installation des conseillères et des conseillers que vous avez élu le 15 mars dernier.

Avec les élus d'hier et d'aujourd'hui, nous sommes à vos côtés pour prendre soin de vous et de vos proches jusqu'à la sortie de ce confinement dont nous espérons tous qu'il fera reculer la contamination.



Robert Pinet

## Infos pratiques

**Mairie fermée exceptionnellement au public**

**Contact :**

Tél. : 04 76 38 50 68

Fax : 04 76 38 11 43

**Service technique :**

Dominique DUPUIS 06 89 88 25 35

**Ecole St Bonnet :** 04 76 38 04 62

**Ecole Montagne :** 04 76 36 45 67

**Communauté de Communes :**

04 76 38 45 48

**EAU/ASSAINISSEMENT**

**Numéro d'astreinte : 04.76.36.94.01**

## Organisation accueil mairie

Le secrétariat de mairie suspend les horaires d'ouverture au public en raison des mesures générales de confinement de la population mais reste à votre écoute les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 17 h 30 et le Mercredi 9 h-12 h au 04-76-38-50-68

ou par courriel : [mairie.st.bonnet.chavagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.bonnet.chavagne@wanadoo.fr)

Vous pourriez être accueilli seulement en cas de nécessité telle qu'admise par les arrêtés du ministère de la santé fixant les mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19.

En application de l'article 1 er du 15 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 vous devez avoir sur vous une ATTESTATION DE DEPLACEMENT

DEROGATOIRE que vous pouvez télécharger sur le site : [www.saint-bonnet-de-chavagne.fr](http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr) . Elles sont également disponible devant la mairie.

Nous vous invitons à vous tenir informés des mesures gouvernementales en consultant régulièrement le site [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr) et bien sûr à adopter les gestes barrière pour préserver votre santé et celle de vos proches.

## Service postaux

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, La Poste met tout en œuvre pour garantir la sécurité et la santé des postières et des postiers ainsi que celle des clients; c'est la raison pour laquelle elle adapte son organisation pour la distribution du courrier et des colis ; elle se recentre sur ses missions essentielles au service de la population (portage de repas ou de médicaments, visites de lien social...).

Aussi, dès le 30 mars, la collecte et la distribution du courrier et des colis, pour les particuliers et les professionnels, sera assurée 3 jours par semaine les mercredi, jeudi et vendredi. Certaines boîtes aux lettres de rue pourront ne pas être collectées ; le cas échéant, une affiche sera apposée pour indiquer le lieu de dépôt le plus proche.

Concernant la distribution du courrier et des colis, La Poste demande à ses clients de réserver leurs commandes et leurs envois à ce qui leur est strictement nécessaire et fait appel au civisme de chacun. Une communication en ce sens leur est faite dès à présent.

Ces mesures sont temporaires et prendront fin dès que la situation pandémique le permettra. Nous vous remercions pour votre compréhension.



LA POSTE

## En direct du conseil

28 janvier

### -Point sur les finances:

étude du budget prévisionnel 2020. Les sections de fonctionnement et d'investissement restent dans la continuité de 2019 avec encore des incertitudes sur les ressources fiscales liées à la suppression de la taxe d'habitation et autre.

- **Travaux:** validation des travaux d'aménagement de la salle périscolaire d'un montant de 15000€.

- **Divers:** validation de la proposition la Communauté de Commune St Marcellin Vercors Isère de conventionner avec la société SACPA pour la gestion des animaux errants. Prestation d'un montant de 600€/an.

L'accès du très haut débit aux écoles se fera par le même cheminement que l'ancien réseau en traversant les bâtiments existants. Validation du nouveau contrat d'accès à la déchetterie pour les communes avec les nouveaux tarifs. Le prix de la carte 3 €. la société APAVE réalisera les contrôles sécurité. Cout 1250€.

La commission communale des impôts sera réunie le 19 février 2020.

27 février

- **Approbation des comptes** de gestion et administratif 2019 de la commune et du lotissement.

- **Présentation du projet de territoire** porté par la Communauté de Communes St Marcellin Vercors Isère. Pour la mise en œuvre du programme d'actions une enveloppe de 250 000 euros est demandée proportionnellement aux différentes communes du territoire. La répartition est faite suivant la richesse des communes. La contribution à ce projet est de 2 238€ pour St Bonnet de Chavagne.

- **Validation du budget prévisionnel 2020** du lotissement avec uniquement une section fonctionnement qui s'équilibre à 412 000 euros. Les recettes et les dépenses de fonctionnement prévisionnelles sont essentiellement la gestion du stock des lots à finaliser les ventes et à vendre.

- **Validation du budget prévisionnel 2020 de la commune.** Il a été construit à partir du réalisé 2019 notamment en section de fonctionnement.

## Organisation à l'école

A Saint Bonnet,

L'école est fermée depuis le 16 mars. Comme annoncé, l'équipe enseignante assure la continuité pédagogique.

Le travail est accessible pour les familles sur différents supports (CNED, documents créés par les enseignantes ...).

Ces documents sont envoyés aux familles par le biais de l'Espace Numérique de Travail Toutemonnée.com ou par mails.

De plus, le téléphone est largement utilisé pour contacter directement les familles et les élèves, pour un accompagnement plus individualisé.

Les émissions éducatives de France Télévision sont également un bon moyen de voir ou revoir certaines notions (créneaux différents suivants les âges).

Nous recommandons de toujours garder un rythme quotidien de travail. Il est essentiel également de travailler dans une ambiance calme, propice aux apprentissages (pas de bruits, ni d'éléments susceptibles de perturber la concentration). Et si nous prenions ce confinement comme une belle opportunité de passer beaucoup de temps en famille ?



Redécouvrons nos jeux de société, cuisinons ensemble, rangeons la maison ensemble, jardinons ensemble ... il y a mille façons de partager cette période en famille dans la bienveillance.

Vous avez d'ailleurs été très nombreux à participer à « La Grande Lessive » le 26 mars. Vous avez fleuri vos fenêtres et balcons de vos productions artistiques.

La vie de l'école continue ...

Les inscriptions pour la rentrée 2020 débuteront à la reprise de l'école. Les parents doivent se rendre en mairie dans un premier temps, puis prendre rendez-vous à l'école ensuite.

Prenez tous bien soin de vous et de vos proches et respectez bien les recommandations de confinement.

Pour l'équipe pédagogique,

Nathalie BOURROUX, directrice de l'école de St Bonnet

A Montagne,

Beaucoup de famille ont eu du mal à se connecter, la première semaine a été difficile.

C'est donc une organisation plus traditionnelle qui s'est mise en place par des photocopies disponibles à l'école de manière à maintenir une bonne continuité pédagogique.

Cette nouvelle organisation semble convenir mieux aux enfants et aux parents. Les enfants retrouvent les outils qu'ils utilisent à l'école et sont donc plus autonome. Etienne PETITJEAN souhaite garder un rythme de travail régulier.

## Election municipales

L'ensemble des candidats aux élections municipales ont été élus au premier tour le 15 mars 2020. Malgré les conditions, 241 votants se sont déplacés sur 561 inscrits soit 42.96%. En moyenne les candidats ont obtenu 95% des voix.

L'élection des maires et adjoints a été reportée à date ultérieure.

C'est donc l'ancienne municipalité qui reste en place afin d'assurer la continuité des services municipaux.



Etienne PETITJEAN absent sur la photo

Toutes les infos et de nombreuses photos sur : [www.saint-bonnet-de-chavagne.fr](http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr)

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale » ainsi que la totalité des comptes rendu de conseil